

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5516**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Énergie et génie climatique spécialité Expertise énergétique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Claude Bernard - Lyon 1 Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Lyon I, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

227 Energie, génie climatique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel établit un diagnostic précis des installations énergétiques. Il a une vision globale de l'ensemble des paramètres d'un système énergétique influents sur sa consommation d'énergie et sur son impact environnemental.

Il propose des solutions durables pour l'amélioration des performances énergétiques de ces systèmes.

Il a recours dès que possible aux énergies renouvelables, que ce soit pour la production de chaleur, de froid ou d'électricité.

Il conseille les acteurs des métiers liés à l'énergie, que ce soit pour l'installation ou pour la maintenance et la gestion des équipements énergétiques.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son activité au sein d'un producteur et/ou fournisseur d'énergie, dans un cabinet d'expertise thermique et énergétique, dans un bureau d'étude ou de contrôle, dans une entreprise de maintenance des équipements techniques liés à l'énergie, dans un organisme gestionnaire de patrimoine immobilier ou encore dans un service technique d'une collectivité locale.

Il peut prétendre à un emploi de :

- Expert énergétique
- Consultant énergétique
- Chargé d'affaires
- Cadre technique

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

Homogénéisation des connaissances

Conception, fonctionnement et optimisation des systèmes énergétiques

Assistance, conseil, exploitation et maintenance de systèmes énergétiques

Réglementation, environnement

Entreprise, économie et communication

Projet tutoré

Stage

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

OUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		idem
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 04/09/2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-lyon1.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :